

AVIS ADMINISTRATIFS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AVIS D'AFFICHAGE
PREFECTURE DU VAR

Plan de Prévention des Risques d'inondations lié à la présence de l'Issolle et de ses principaux affluents sur le territoire de la commune de FORCALQUEIRET.
Par arrêté en date du 19 juin 2017, le Préfet du Var a prescrit le Plan de Prévention des Risques d'inondations (PPRI) lié à la présence de l'Issolle et de ses principaux affluents sur la commune de Forcalqueiret.
Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Var.
Il sera affiché pendant au moins un mois en mairie de Forcalqueiret et aux sièges de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte et du Syndicat Mixte du Pays de la Provence.
Pour information, l'arrêté est consultable sur le portail de l'État dans le Var à l'adresse suivante : <http://www.var.gouv.fr>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AVIS D'AFFICHAGE
PREFECTURE DU VAR

Plan de Prévention des Risques d'inondations lié à la présence de l'Issolle et de ses principaux affluents sur le territoire de la commune de LA ROQUEBRUSSANNE.
Par arrêté en date du 19 juin 2017, le Préfet du Var a prescrit le Plan de Prévention des Risques d'inondations (PPRI) lié à la présence de l'Issolle et de ses principaux affluents sur la commune de La Roquebrussanne.
Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Var.
Il sera affiché pendant au moins un mois en mairie de La Roquebrussanne et aux sièges de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte et du Syndicat Mixte du Pays de la Provence.
Pour information, l'arrêté est consultable sur le portail de l'État dans le Var à l'adresse suivante : <http://www.var.gouv.fr>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AVIS D'AFFICHAGE
PREFECTURE DU VAR

Plan de Prévention des Risques d'inondations lié à la présence de l'Issolle et de ses principaux affluents sur le territoire de la commune de CABASSE.
Par arrêté en date du 19 juin 2017, le Préfet du Var a prescrit le Plan de Prévention des Risques d'inondations (PPRI) lié à la présence de l'Issolle et de ses principaux affluents sur la commune de Néoules.
Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Var.
Il sera affiché pendant au moins un mois en mairie de Néoules et aux sièges de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte et du Syndicat Mixte du Pays de la Provence.
Pour information, l'arrêté est consultable sur le portail de l'État dans le Var à l'adresse suivante : <http://www.var.gouv.fr>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AVIS D'AFFICHAGE
PREFECTURE DU VAR

Plan de Prévention des Risques d'inondations lié à la présence de l'Issolle et de ses principaux affluents sur le territoire de la commune de SAINTE-ANASTASIE.
Par arrêté en date du 19 juin 2017, le Préfet du Var a prescrit le Plan de Prévention des Risques d'inondations (PPRI) lié à la présence de l'Issolle et de ses principaux affluents sur la commune de Sainte-Anastasie.
Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Var.
Il sera affiché pendant au moins un mois en mairie de Sainte-Anastasie et aux sièges de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte et du Syndicat Mixte du Pays de la Provence.
Pour information, l'arrêté est consultable sur le portail de l'État dans le Var à l'adresse suivante : <http://www.var.gouv.fr>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AVIS D'AFFICHAGE
PREFECTURE DU VAR

Plan de Prévention des Risques d'inondations lié à la présence de l'Issolle et de ses principaux affluents sur le territoire de la commune de NÉOULES.
Par arrêté en date du 19 juin 2017, le Préfet du Var a prescrit le Plan de Prévention des Risques d'inondations (PPRI) lié à la présence de l'Issolle et de ses principaux affluents sur la commune de Néoules.
Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Var.
Il sera affiché pendant au moins un mois en mairie de Néoules et aux sièges de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte et du Syndicat Mixte du Pays de la Provence.
Pour information, l'arrêté est consultable sur le portail de l'État dans le Var à l'adresse suivante : <http://www.var.gouv.fr>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AVIS D'AFFICHAGE
PREFECTURE DU VAR

Plan de Prévention des Risques d'inondations lié à la présence de l'Issolle et de ses principaux affluents sur le territoire de la commune de GAREOULT.
Par arrêté en date du 19 juin 2017, le Préfet du Var a prescrit le Plan de Prévention des Risques d'inondations (PPRI) lié à la présence de l'Issolle et de ses principaux affluents sur la commune de Gareoult.
Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Var.
Il sera affiché pendant au moins un mois en mairie de Gareoult et aux sièges de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte et du Syndicat Mixte du Pays de la Provence.
Pour information, l'arrêté est consultable sur le portail de l'État dans le Var à l'adresse suivante : <http://www.var.gouv.fr>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AVIS D'AFFICHAGE
PREFECTURE DU VAR

Plan de Prévention des Risques d'inondations lié à la présence de l'Issolle et de ses principaux affluents sur le territoire de la commune de FLASSANS-SUR-ISSOLLE.
Par arrêté en date du 19 juin 2017, le Préfet du Var a prescrit le Plan de Prévention des Risques d'inondations (PPRI) lié à la présence de l'Issolle et de ses principaux affluents sur la commune de Flassans sur Issolle.
Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Var.
Il sera affiché pendant au moins un mois en mairie de Flassans sur Issolle et au siège de la Communauté de Communes Cœur du Var, siège du SCoT Cœur du Var.
Pour information, l'arrêté est consultable sur le portail de l'État dans le Var à l'adresse suivante : <http://www.var.gouv.fr>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AVIS D'AFFICHAGE
PREFECTURE DU VAR

Plan de Prévention des Risques d'inondations lié à la présence de l'Issolle et de ses principaux affluents sur le territoire de la commune de ROCBARON.
Par arrêté en date du 19 juin 2017, le Préfet du Var a prescrit le Plan de Prévention des Risques d'inondations (PPRI) lié à la présence de l'Issolle et de ses principaux affluents sur la commune de Rocbaron.
Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Var.
Il sera affiché pendant au moins un mois en mairie de Rocbaron et aux sièges de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte et du Syndicat Mixte du Pays de la Provence.
Pour information, l'arrêté est consultable sur le portail de l'État dans le Var à l'adresse suivante : <http://www.var.gouv.fr>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AVIS D'AFFICHAGE
PREFECTURE DU VAR

Plan de Prévention des Risques d'inondations lié à la présence de l'Issolle et de ses principaux affluents sur le territoire de la commune de BESSE SUR ISSOLLE.
Par arrêté en date du 19 juin 2017, le Préfet du Var a prescrit le Plan de Prévention des Risques d'inondations (PPRI) lié à la présence de l'Issolle et de ses principaux affluents sur la commune de Besse sur Issolle.
Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Var.
Il sera affiché pendant au moins un mois en mairie de Besse sur Issolle et au siège de la Communauté de Communes Cœur du Var, siège du SCOT Cœur du Var.
Pour information, l'arrêté est consultable sur le portail de l'État dans le Var à l'adresse suivante : <http://www.var.gouv.fr>